HONORAIRE DE L'AGENCE (TVA INCLUSE)

TRANSACTION

MOINS DE 75 000 € FORFAIT 5 000 € T.T.C.MAXIMUM

De 75 000 € à 100 000 € 7% T.T.C. MAXIMUM

De 101.000 € à 200 000 € 6% TTC MAXIMUM

De 201.000 € à 500.000 € 5 % TTC MAXIMUM

De 501.000€ ET AU DELA 4% TTC MAXIMUM

CONFORMEMENT AUX USAGES LOCAUX, ET SAUF CONVENTION EXPRESSE DIFFERENTE ENTRE LES PARTIES, LA REMUNERATION SERA A LA CHARGE DU VENDEUR

DANS UN SOUCI DE PROTECTION ABSOLUE DE NOTRE CLIENTELE, IL N'EST RECU AUCUN FONDS EN DEHORS DES HONORAIRES

LOCATION

CONSTITUTION DU DOSSIER ET REDACTION DU BAIL : 8 €/M2

ETAT DES LIEUX : 3 €/m2

DEPOT DE GARANTIE 1 MOIS DE LOYER H.C.

FRAIS DE GESTION

7 % HORS TAXES SOIT 8.38% TTC

DANS UN SOUCI DE PROTECTION ABSOLUE DE NOTRE CLIENTELE, IL N'EST REMI AUCUN FONDS EN DEHORS DES HONORAIRES

CARTE PROFESSIONNELLE N°1326 / T.I - 1165 / G.I

GARANTIE SOCAMAB

Membre du Syndicat National des Professionnels Immobiliers

Ce barème annule et remplace nos honoraires antérieurs.

